

**Collectivité de VILLECERF**

Conseillers afférents au conseil municipal : 13

Conseillers en exercice : 13

Conseillers qui ont pris part à la délibération : (9 présents et 4 pouvoirs)

Date de la convocation du conseil municipal : 3 mai 2024

Date d'affichage : 3 mai 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai, à 18h30*

*Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.*

**Présents** : Emmanuel CENDRIER, François DEYSSON, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Patrick REBEYROL, Carlos VALERO, Antonio TAPADAS,

**Pouvoirs 1 excusés** : Jean-Paul LENFANT donne pouvoir à Claude LAZARO, Louis de ROYS donne pouvoir à François DEYSSON ; Franck ÉTANCELIN donne pouvoir à Patrick REBEYROL, Nadia LEFAY donne pouvoir à Mélanie LAMOTTE

**Secrétaire de séance** : Jacques ILLIEN été élu secrétaire de séance.

**DÉLIBÉRATION 5.3\_2024\_153**

**OBJET : Modification de la liste des représentants communaux siégeant au SIDEPE**

**François DEYSSON explique** que Louis de ROYS souhaitant mettre un terme à son mandat de représentant de la commune au sein du SIDEPE (syndicat de l'eau potable sis à Dormelles), il convient de le remplacer.

**François DEYSSON présente** la candidature de Franck ÉTANCELIN comme représentant titulaire de la commune de Villecerf au sein du SIDEPE.

**François DEYSSON précise** que, dès l'adoption de cette délibération, les trois conseillers titulaires siégeant au SIDEPE seront : François DEYSSON ; Mélanie LAMOTTE ; Franck ÉTANCELIN, la suppléance étant assurée par Patrick REBEYROL.

**François DEYSSON propose** au conseil de valider la candidature de Franck ÉTANCELIN.

Après en avoir délibéré, les élus adoptent à l'unanimité des élus présents et représentés, la proposition du maire et valident la désignation de Franck ÉTANCELIN comme représentant titulaire de la commune de Villecerf au sein du SIDEPE.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à VILLECERF, le 13 mai 2024,

Acte rendu exécutoire après publication, le 14 mai 2024, le maire, François DEYSSON

